



TAV

Transport Animaux Vivants de Compagnie Catégorie « Chiens, Chats et Petits Mammifères »

CFPPA 89

CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

RNCP : RS1532 • Formation Certifiante **En formation continue**

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne transportant ces catégories d'animaux dans un but professionnel économique sur plus de 65 km (transport animaux d'élevage ; de pension ; d'éducation ; taxi animalier ; etc).

CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir plus de 18 ans.
- Aucune condition de niveau ou de diplôme.
- Maîtrise orale et de la lecture de la langue française.
- Inscription après demande spécifique par mail ou entretien téléphonique pour valider le besoin.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- La formation se déroule sur 7 heures.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges d'expérience entre les stagiaires ; sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia,...)
- Exercices.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Formation en centre de formation et/ou à distance.
- Adaptation de la formation aux différents environnements de travail des stagiaires.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation relative au transport des animaux vivants, les obligations administratives.
- Prendre en compte le bien-être animal.
- Obtenir une attestation TAV à la suite d'une formation adaptée à sa catégorie d'animaux.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

- Attestation d'assiduité remise à la fin de la formation.
- Test indicatif type QCM en fin de formation.
- Attestation officielle « TAV Transport Animaux vivants » catégorie « chiens – chats – petits mammifères ».

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates de formation et tarif : Nous consulter,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de rémunération et financement » et « Modalités pratiques ».

LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Selon la loi du 6/01/1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection animale, et de la note de service 2015-1085 du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du 14/12/2015, seront notamment abordés les thèmes suivants : Réaliser le transport routier des chiens et des chats dans de bonnes conditions; l'impact du transport sur le bien-être et la sécurité des chiens et des chats; éléments de secourisme pour les chiens et chats; les bonnes manipulations et contentions pour le transport routier des chiens et des chats.

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : rubrique "qualité"



Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
[fb.com/cfppa89](https://www.facebook.com/cfppa89)



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et illustrations : Pixabay et Freepik



Se référer au
Registre public
d'accessibilité
(accueil du centre
et site internet)

CFPPA 89

CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC_FORM_023_V2

Dernière mise à jour : 01/09/2021